

5 mars 1687 : Cession de la Chapelle des cinq plaies du Seigneur.

Delaville Claude François. Né vers 1650. Deuxième fils de François Delaville et Philiberte Reydellet. Mariage le 12 octobre 1679 avec Marie Branche d'après un contrat établi ce jour.

Praticien de Montanges et à ce titre bourgeois du village.



5 mars 1687 : Acte de démission de la chapelle des cinq plaies de notre seigneur fait chez maître Vionnet en faveur de maître Claude François Delaville, praticien de Montanges :

« Jean Pierre Tournier Ravet, laboureur de Nantua, informé du droit qui lui est acquis du patronage de la dite chapelle établie dans l'église de Montanges cède au sieur Delaville Claude François les mêmes droits à savoir les revenus d'icelle chapelle ... à condition d'être en sépulture lui et les siens dans la chapelle... » (Archives départementales folio 75)

20 mai 1705 : Fondation d'une rente perpétuelle de douze livres par le testament de Claude François Delaville pour la chapelle des cinq plaies de notre seigneur avec assignation sur un pré rière (Signifie près de) de la prairie des Carres d'aval.

Décès à Montanges le 26 septembre 1692 de Claudine Cointet, belle mère de Claude François Delaville et veuve de Sieur Claude Branche, de la paroisse de Mornay. Elle est enterrée dans la chapelle des cinq plaies de notre seigneur érigée dans l'église Saint André.

20 mai 1704 : Testament de Claude François Delaville devant Maître Vionnet, Notaire royal de Saint Germain fait dans la maison de Claude Turche à la Voute, le testateur étant dans un âge avancé. Héritier universel : Joseph Delaville, son fils. Lègue à Marie Branche, sa femme, sa dot et la résidence en sa maison, sauf si elle se remarie. Lègue à sa fille Jeanne Marie réduite en innocence et imbécillité d'esprit la résidence dans sa maison. Lègue à sa fille Andréanne 2500 livres. Lègue à Etienne, fils de Louis Barbier de Montanges, son fils naturel non légitimé deux prés au Putier et 6 journaux de terre. Fondation d'une rente perpétuelle de 12 livres pour la Chapelle familiale des Cinq plaies de Notre Seigneur dans l'église Saint André avec hypothèque sur un pré aux Carres.

Décès de Claude François Delaville le 20 janvier 1709.

Il est enterré au cimetière de l'église Saint André par le curé desservant Joseph Guillot en présence du Sieur Joseph Delaville, son fils.